

LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME EXAMINE DES RAPPORTS SUR LE DROIT À LA SANTÉ, LE DROIT À L'ALIMENTATION ET LA LIBERTÉ D'OPINION ET D'EXPRESSION

Il entend les conclusions des titulaires des mandats relatifs à la torture, aux disparitions forcées et à la vente d'enfants

11 mars 2008

Le Conseil des droits de l'homme a entamé, cet après-midi, l'examen des rapports présentés par ses Rapporteurs spéciaux sur le droit à la santé, sur le droit à l'alimentation et sur la liberté d'opinion et d'expression. En début de séance, les Rapporteurs spéciaux sur la torture, le Président-Rapporteur du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires et le Rapporteur spécial sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants ont fait des observations concluant le débat interactif qui s'est déroulé ce matin.

/...

Le Conseil des droits de l'homme a entamé, cet après-midi, l'examen des rapports présentés par ses Rapporteurs spéciaux sur le droit à la santé, sur le droit à l'alimentation et sur la liberté d'opinion et d'expression. En début de séance, les Rapporteurs spéciaux sur la torture, le Président-Rapporteur du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires et le Rapporteur spécial sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants ont fait des observations concluant le débat interactif qui s'est déroulé ce matin.

/...

Débat interactif

/...

M. IMAD ZUHAIRI (Palestine au nom de la Ligue des États arabes) a insisté sur la nécessité de préserver le droit à la liberté d'expression et d'opinion aussi longtemps que les vues exprimées dans ce contexte n'insultent par les croyances d'autrui. La Ligue des États arabes n'a pas compris pourquoi le Rapporteur spécial en charge de ce droit n'a pas fourni de cadre de régulation des media puisque ceux-ci ne parviennent pas à s'autoréguler. Par ailleurs, la Ligue des États arabes souhaite demander au Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation pourquoi des enfants continuent de mourir avec une telle fréquence et pourquoi certains pays ne considèrent pas le droit à l'alimentation comme un droit de l'homme. On ne peut pas parler du droit à l'alimentation sans se pencher sur la situation du peuple palestinien, qui préoccupe la Ligue des États arabes, tout comme la crise alimentaire qui sévit en Afrique subsaharienne. La communauté internationale doit venir en aide à ceux qui souffrent de la crise alimentaire, afin qu'ils aient une vie digne.

/...

M. AMR ROSHDY HASSAN (Égypte en son nom propre) a rappelé que son pays a un avis différent de celui du Rapporteur spécial sur le droit à la santé quant à la portée de ce droit. Il a indiqué que l'Égypte avait évoqué cette question à plusieurs reprises avec M. Paul Hunt, saluant l'amabilité et la disponibilité du Rapporteur spécial à cet égard. Le représentant égyptien a dit admirer l'intégrité de M. Hunt lorsqu'il a été amené à aborder la question de la situation sanitaire en Palestine.

/...

Ce document est destiné à l'information; il ne constitue pas un document officiel